



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5

ENTRE MODE ET MASSAGE

Yadigar Dos Santos résiste. Portée par son amour des contacts, elle résiste vaillamment, même si elle ne garde sa boutique ouverte que sur rendez-vous. Un coup de fil est aussi nécessaire pour bénéficier des massages qu'elle dispense également.

PAGES 6-7

COMMISSION SCOLAIRE

Les travaux de la commission scolaire sont pour le moins variés. Dotée de tous les pouvoirs ou presque, la commission se penche tant sur les cas individuels que sur le collectif. Elle va aussi s'intéresser à d'éventuelles collaborations avec les communes de la couronne.

PAGE 8

PETITE ENFANCE

L'offre prévôtise pour la petite enfance est pour le moins abondante. En plus d'offrir un Centre de l'enfance et un Service d'accueil en famille, la Municipalité a disséminé de très nombreuses places de jeu aux quatre coins de la ville.

**Nous nous réjouissons de
vous accueillir à Moutier CFF**

Lundi - Samedi 6.00 – 22.00
Dimanche 7.00 – 21.00

migrolino Moutier, Lucie Membrez
Avenue de la Gare 22, 2740 Moutier

rapide, pratique, frais.

migrolino

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

2740 MOUTIER

Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch
www.triangle.stopgo.ch



Piscine municipale

- Dôme gonflable
- Grand toboggan de 56 m
- Grand bassin de 50 m
- Petit bassin de jeux + pataugeoire
- Tourbillon pour enfants de 22 m
- Place de beach-volley
- Tables de ping-pong
- Divers jeux...

Heures d'ouverture:
de mai à septembre de 9 h à 20 h
Tél. 032 493 12 66



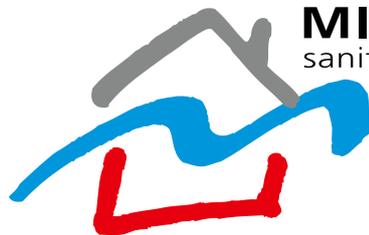
MOUTIER
Cœur de Jura

**PARTENARIAT
AVEC LA PISCINE DE
L'ORVAL À BÉVILARD
1 ABONNEMENT = 50%
SUR LE BILLET D'ENTRÉE**
(sur présentation de votre
abonnement, l'entrée journalière
de la piscine partenaire sera
réduite de 50% - jusqu'au
18 septembre 2022).



COLORAMA®

Knuchel **Quality**



MISEREZ sarl
sanitaire - chauffage

Avenue de la Gare 4b
2740 Moutier
Tél. : 032 495 11 22
info@miserezsarl.ch
www.miserezsarl.ch

■ Installations ■ Dépannages ■ Entretien
■ Devis sans engagement ■ Confiez nous vos travaux

Delémont

Tél. 032 423 80 40

Porrentruy

Tél. 032 466 39 83

*Chaque jeudi
15% sur tous vos achats
Pharmacie de la Gare Moutier
Excepté les prescriptions médicales*



Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral

Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier
T 032 493 11 06
www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

La Commission scolaire

Chères lectrices, chers lecteurs,

Parler d'école, rien de plus classique m'objecterez-vous pour un enseignant tout fraîchement retraité. Je relève d'autant plus volontiers le défi que tout au long de ma carrière, débutée en novembre 1977 par un remplacement à la Montagne de Moutier et achevée début juillet de l'an passé à l'École secondaire, j'ai toujours eu le soutien des autorités.

L'école que j'ai eu le privilège de servir durant plus de quarante ans était bien structurée et conférait à l'enseignant un cadre solide au sein duquel il pouvait se mouvoir relativement librement.

Vers la fin des années 80 du siècle précédent, les Commissions d'Écoles étaient encore doubles, voire triples à Moutier. On distinguait celle des écoles enfantine et primaire de celle de l'école secondaire. S'y ajoutait même une Commission des Écoles spécifiquement dédiée à l'élaboration du calendrier des vacances. Heureuse constellation!

Durant la première décennie du troisième millénaire, l'organisation de l'école prévôtoise allait être réadaptée. Aujourd'hui, une

seule entité chapeaute l'ensemble de l'activité scolaire. Elle est permanente, à l'image de ses cinq consœurs (Gestion et surveillance/Finances/Technique/Urbanisme/Culture, sports, loisirs, jeunesse).

Toutes ces commissions permanentes sont formées de sept membres, citoyennes et citoyens de Moutier, nommés par le Conseil de Ville, à l'exception justement de la Commission scolaire, qui est complétée par deux membres du Conseil des Parents et deux représentant(e)s des Communes de la Couronne, agréés par le Conseil municipal, soit onze personnes au total. Actuellement, suite aux démissions de plusieurs Conseillères et Conseillers de Ville, la Commission scolaire siège avec un effectif réduit au même titre que toutes les autres.

Il faut encore savoir que ces commissions sont dirigées par un duo d'élus du Conseil municipal, sauf la Commission de Gestion et de surveillance, entièrement en mains du Conseil de Ville.

Voilà pour la structure. Les objectifs de la Commission scolaire sont clairs: veiller à la bonne marche des divers établissements et des nombreuses classes de la ville. Si les

missions pédagogiques sont essentiellement confiées aux directions des écoles, il n'en demeure pas moins que la Commission scolaire peut solliciter toutes les explications et apporter tous les compléments qu'elle jugerait nécessaires. Et surtout, c'est elle qui nomme les enseignant(e)s.

Vaste et noble devoir donc que celui des membres de cette commission. C'est pourquoi je conclus très volontiers mon message en disant ma sincère reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui emploient de leur temps et de leur énergie à servir l'école et profite encore de citer Victor Hugo: «Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison».



Marcel Winistoerfer
Maire

IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité: Syner J SA
contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation graphique:
Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

Entre mode et massage	4-5
Attentifs à la vie scolaire	6-7
En faveur de la petite enfance	8
Conseil de Ville	9
Agenda	10
Services industriels	11
Lutter contre la précarité et le gaspillage	12
Des chagrins d'amour pas anodins	13
Il était une fois Nicolas Junker	14
De nouveaux horodateurs	15
Côté pratique	16
Quelques prises maîtrisées	17
Défibrillateurs accessibles	19

Entre la mode et les massages, Yadigar privilégie les contacts humains



La vie de Yadigar Dos Santos sort de l'ordinaire. Originaire de Turquie, elle a passé une enfance et une jeunesse difficiles, ne pouvant compter que sur elle pour construire sa vie. Une chose l'a toutefois toujours guidée, son amour des contacts avec les gens. C'est cette passion des rencontres qui l'a notamment amenée à ouvrir un magasin de mode, la boutique Nazar, à la rue Centrale. Aujourd'hui, la vitrine présente toujours quelques habits: un petit échantillon par rapport à ce que le commerce abrite. Et dire que la patronne a encore trouvé le moyen d'y faire pénétrer une table de massage, histoire de se diversifier. Mais ce qui caractérise surtout la boutique Nazar, c'est que depuis quelques mois, on y pénètre que sur rendez-vous, pour faire son choix parmi les habits ou pour se faire masser.

Yadigar Dos Santos est née en Turquie. Pour devenir vendeuse dans son pays, elle a dû se battre: «Je n'ai pas suivi d'école obligatoire, raconte Yadigar. J'ai en effet perdu ma maman alors que j'avais neuf ans. J'étais l'aînée de cinq enfants et je me suis donc occupée de mes frères et sœurs alors que j'étais moi-même malade. Plus tard, je suis devenue vendeuse et, en parallèle, j'ai suivi des cours du soir pour mieux apprendre à lire et à écrire. Au bout de trois mois, j'ai obtenu mon certificat d'étude.»

D'un boulot à l'heure

Yadigar arrive en Suisse en 1991: «J'avais payé des passeurs pour venir ici. Nous avons traversé l'Italie à pied et sommes passés par la France avant d'arriver en Suisse où j'avais de la famille.» Elle a 23 ans et ne parle pas un mot de français.

En 1992, elle arrive à Moutier. Elle travaille dans la restauration pour un salaire de cinq francs de l'heure, puis en usine et à l'hôpital avant de retourner en usine. Dix ans après son arrivée à Moutier elle crée son commerce alors qu'elle travaille en parallèle aux Verres industriels: «Avant de trouver ce local, je faisais les marchés à Bienne le samedi. En Turquie, j'aimais travailler dans la vente. Ici cela me manquait. J'avais envie des contacts et des conseils à dispenser aux clients.»

La vie chère

Durant de nombreuses années, depuis 2005 où elle quitte son emploi, Yadigar ouvre sa boutique tous les jours. Pour la fournir, elle se rend parfois à Paris ou en Allemagne. À un moment donné, elle avait même une seconde boutique à Delémont, qui ne vivra qu'une année.

«Et puis, la vie est venue beaucoup plus chère et les habits ne constituent pas nécessairement la priorité de ma clientèle. La pandémie n'a rien arrangé non plus. Il me reste encore un grand stock d'habits accessibles uniquement en téléphonant. En 2019, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas continuer en ne m'occupant que de ma boutique. C'est ainsi que j'ai retrouvé un travail en usine et que j'ai continué à recevoir mes clientes sur rendez-vous.» La boutique Nazar déborde en effet encore d'habits à vendre: «Et j'ai encore tout un garage rempli d'articles.»

Au tour du bien-être

Même si Yadigar travaille toujours en usine, elle a trouvé le temps de suivre de nombreux cours de massage pour créer un lieu de bien-être dans les locaux de sa boutique. C'est ainsi que dans un local situé en arrière-plan



Yadigar Dos Santos dispose encore d'un grand stock d'habits à la boutique Nazar.

trône une table de massage alors que le mur est couvert d'attestations de suivi de cours. Yadigar Dos Santos propose donc des massages mais aussi des séances d'acupression, une sorte d'acupuncture mais sans les aiguilles. Elle travaille également avec des ventouses, toujours pour apporter du bien-être à sa clientèle qui peut faire coup double. Ainsi, on peut voir des clientes venir pour un massage et tomber sur un habit avant de sortir, de quoi mélanger les genres donc : « Je continue à suivre des cours pour me diversifier. D'anciennes clientes du magasin viennent désormais se faire masser et de nouvelles clientes sont attirées grâce au bouche à oreille. Je fais des massages de bien-être, tant pour les femmes que pour les hommes.

J'essaie aussi de soulager certaines douleurs, mais je ne prétends pas guérir mes clients. Je travaille aussi sur abonnement pour des personnes qui désirent bénéficier d'un massage ou d'une épilation une fois par mois par exemple. »

Comme mon bébé

Malgré les difficultés, Yadigar entend rester dans sa boutique, même si celle-ci ne vit pas en tant que telle : « Je ne pense pas que je pourrai vivre que du massage un jour. Mon but premier consiste à payer les charges de mes locaux avec les revenus du massage et de la boutique et de continuer à entretenir des contacts avec ma clientèle. C'est comme mon bébé ici. Tant que je ne dois pas apporter

mon salaire ici pour payer les frais, je garderai ces locaux. Le jour où ceci ne sera plus le cas je fermerai. »

Yadigar tient donc à sa boutique et rêve encore des contacts qu'elle lui apporte : « Je n'envisage pas de quitter mon travail actuel, mais je veux aussi rester debout ici. »



De multiples tâches pour une commission tr

La Commission scolaire ne se limite pas à une brochette de politiciens élus. En plus d'eux, elle est composée, avec des statuts divers, des directeurs d'écoles, de membres des conseils des parents d'élèves et de représentants des communes de la couronne prévôtise dont les enfants fréquentent l'école secondaire. Cette composition permet de toujours trouver les bons interlocuteurs lorsqu'il s'agit de se pencher sur le présent et l'avenir des écoliers. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la commission fait dans la variété lors de ses séances.

La Commission scolaire n'est pas là pour entériner les décisions prises à un autre niveau. Au fil des années, elle s'est étoffée, regroupant les commissions autrefois séparées selon les niveaux scolaires, et s'est vue octroyer des compétences inédites il y a quelques décennies.

En plus des élus, la commission est composée de deux représentants des parents d'élèves qui ont le droit de vote, des directeurs des écoles, de deux représentants de la couronne – qui n'assistent qu'aux délibérations concernant l'école secondaire – et de deux enseignants, tous avec voie consultative.

Compétences déléguées

«C'est une commission qui a un rôle très important, affirme son président, Pierre Sauvain. La loi bernoise nous donne la compétence de la gestion politique et stratégique des écoles. C'est nous qui engageons les enseignants et déterminons le nombre de professeurs nécessaires. Ce qui est imposé par Berne, c'est le nombre d'élèves par classe. Nous n'avons par contre pas la compétence de fermer des classes. En dehors de cela, nous sommes l'organe d'engagement et aussi celui de licenciement en cas de problème. Nous n'avons de compte à rendre à personne. Nous pouvons aussi octroyer certaines dérogations pour des enseignants qui ne seraient pas nécessairement diplômés dans toutes les matières. Nous engageons par exemple un prof de mathématique et l'autorisons à enseigner également l'histoire. Nous avons aussi la compétence d'engager

un enseignant qui n'a pas encore de formation pédagogique pour autant qu'il promette de suivre la formation. Ce cas est assez rare. Au niveau primaire, la réputation que nous avons de laisser une certaine liberté aux enseignants fait que nous n'avons pas de mal à recruter. À l'école secondaire, les difficultés sont un peu plus grandes, notamment pour trouver des profs d'allemand. Avec le départ à la retraite de deux de nos enseignants qui enseignaient cette branche, nous avons passé quelques moments difficiles avant de pouvoir recruter ces perles rares.»

Réouverture difficile

La commission détermine quel est le nombre de classes nécessaires. Ainsi, après avoir fermé une classe d'école enfantine à Chantemerle il y a quelques années, la question se pose maintenant d'en rouvrir une. C'est toujours plus délicat de rouvrir que de fermer, surtout dans les petites classes. Ensuite, la planification est plus facile à établir, les enfants ayant déjà commencé leur scolarité.

La fin de la scolarité engendre aussi certains soucis. La réforme des études gymnasiales, actuellement en consultation, qui ferait passer cette étape à quatre ans au lieu de trois, en prenant les enfants une année plus tôt à l'école obligatoire, risque de priver les écoles de bon nombre d'enfants fréquentant la onzième Harmos et donne quelques soucis aux autorités. «Si ceci se passe ainsi, on nous enlèverait les meilleurs élèves, privant leurs camarades de certaines locomotives. Le risque

résiderait aussi dans la difficulté d'engager des enseignants, certains étant désireux de pousser les meilleurs avant tout.»

Exclusion possible

La Commission scolaire s'occupe bien évidemment en priorité des enfants. Lorsque des gamins posent de gros problèmes et que ni les enseignants ni la direction ne peuvent les régler, le dossier arrive sur les bureaux de la commission: «Nous avons une grande marge de manœuvre qui, dans les cas graves, va jusqu'à une exclusion de six semaines. Une exclusion qui dépasserait deux semaines déclencherait par contre automatiquement une enquête de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, qui impliquerait aussi les services sociaux. Ces cas sont

La Commission scolaire avec de haut en bas et de gauche à droite: Souade Wehbé; Rachel Délétroz, Sandrine Juillard, Pierre Sauvain, Pierre-Yves Monnin, Monia Koenig, Janine Gerber, Danilo Corvaglia, Olympe Berger et Valérie Boivin-Gfeller.

ès ouverte

toutefois très rares. Ce qui arrive plus souvent, ce sont des exclusions de deux ou trois jours décidées par les directions.»

Une des tâches principales de la commission consiste à veiller à ce que chaque enfant soit scolarisé. «Ce n'est pas toujours simple, notamment dans des cas d'enfants issus de la migration. Nous ne nous occupons pas du statut des parents. Le fait qu'ils soient sans papier ne joue aucun rôle dans l'obligation de faire suivre la scolarité à leur enfant. Nous n'avons par contre pas de nombre de cas importants à régler.» Il existe aussi d'autres situations où l'enfant ne prend pas le chemin de l'école. En cas d'absentéisme chronique, après

plusieurs interventions auprès des parents, la commission a la possibilité de déposer une plainte pénale.

Transfert à étudier

La Commission scolaire doit aussi préparer le transfert de la ville dans le canton du Jura. Une tâche qui devrait beaucoup l'occuper ces prochaines années. Selon M. Sauvain, le départ éventuel des élèves de la périphérie de Moutier ne mettrait pas en péril l'équilibre de l'école secondaire: «Sur environ trois cents élèves, seule une cinquantaine provient de la couronne, reprend Pierre Sauvain. Très théoriquement, ce nombre équivaut à deux classes, mais comme celles-ci seraient réparties sur trois ans, la

seule modification résiderait sur la grandeur des classes. Nous sommes toutefois intéressés à continuer à collaborer avec ces communes. Pourquoi ne pas imaginer une école intercantonale comme ceci se fait dans la Courtine? Nous pensons que, pédagogiquement, une séparation des écoles ne serait pas positive pour les enfants de la couronne. À mon avis, une si petite école – ce qui constitue l'autre option des communes de la couronne – poserait de gros problèmes aux élèves de la périphérie.»



Une offre abondante pour la petite enfance en ville de Moutier

Moutier fait certainement partie des communes bien loties en ce qui concerne l'offre faite à la petite enfance. Pour s'en convaincre, la directrice du Centre de l'enfance, Sara Gerussi, a fait un inventaire des services mis à disposition, alors que Marco Fernandez, Chef du service des Bâtiments, en a fait de même avec les espaces dédiés au mouvement et à l'échange social entre enfants et adultes.



Lorsqu'il est question de petite enfance, on pense bien évidemment au Centre de l'enfance. Celui-ci accueille les enfants de quatre mois à quatre ans environ, soit de la fin du congé maternité au début de la scolarité obligatoire. Le centre compte actuellement quatre groupes d'enfants répartis selon leur âge et leur rythme de développement, ce qui représente une trentaine d'enfants par jour. Ils sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire. Une équipe de cuisine veille à confectionner les trois repas proposés sur la journée, soit le déjeuner, le repas de midi et le goûter. À noter que les purées de légumes destinées aux tout-petits sont également préparées par les cuisiniers du centre.

En toute sécurité

Le centre a la chance de pouvoir disposer d'un espace extérieur spacieux permettant aux enfants de se mouvoir en toute sécurité. Par ailleurs, il est situé à proximité de la

piscine, de la patinoire et de la salle polysport. Les équipes éducatives peuvent donc périodiquement y accompagner les bambins. Enfin, le centre dispose de sa propre salle de mouvement et d'un matériel très riche permettant aux enfants de développer leur motricité.

En famille aussi

Neuf assistantes parentales réparties sur les communes de Moutier et d'Eschert travaillent pour le Service d'accueil en famille. Ce service offre des places d'accueil pour les enfants dès la fin du congé maternité, mais également pour des écoliers, ceci au domicile des assistantes parentales. Celles-ci sont formées dans le domaine de l'éducation et sont flexibles au niveau des horaires d'accueil. Elles proposent aux enfants des activités variées en fonction de leur âge et de leur rythme de développement.

Garderie en prime

Dans son inventaire, la directrice fait aussi état de la garderie Boule de Gomme, qui offre un accueil pour les enfants jusqu'à quatre ans, sur trois demi-jours par semaine. Enfin, un groupe de jeu en forêt accueille des enfants de deux ans et demi à sept ans. L'objectif de l'accueil en extérieur de « Ô Bois » est d'encourager les enfants à s'éveiller au monde qui les entoure, et à les accompagner dans l'exploration de la nature en veillant à respecter l'environnement. Pour en savoir plus, il suffit de se connecter sur le site www.obois.ch.

Pour être complet, nous mentionnerons encore que le Centre de puériculture du canton de Berne propose des consultations gratuites à Moutier pour des enfants jusqu'à cinq ans. Deux puéricultrices reçoivent les parents sur rendez-vous à la rue du Clos 3.

Places de jeux en nombre

Marco Fernandez s'est livré à l'exercice de recenser les places de jeux et espaces verts accessibles. Les places de jeux sont pour la plupart situées près des écoles. Les écoles enfantines de la Courtine, des Œuches, de l'Avenue de la Gare et de Mercier, auxquelles il faut ajouter les écoles primaires du Clos et de la Courtine, en disposent. À ceci il s'agit de mentionner la place de jeu de la Courtine et de Sainte-Catherine et celle de la piscine municipale.

Le responsable du service des Bâtiments mentionne encore les espaces verts aptes à recevoir de petits enfants que sont le terrain de football (terrain B), le terrain de l'école de Chantemerle, le stade Henri-Cobioni (Place de sports) et les écoles enfantines de la Courtine, des Œuches et de la rue Neuve, auxquels s'ajoute la piscine municipale. Enfin, il est question de la patinoire qui permet aussi aux jeunes de se dépenser.

Échos du Conseil de Ville

Lors de sa séance du 30 mai 2022, le Conseil de Ville:



A ACCEPTÉ:

- la réorganisation du groupe de travail «Energie»;
- l'arrêté relatif à l'adoption du «Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)»;
- la motion de M^{me} Danila Sauvain (PSA) intitulée: «Un banc de l'amitié pour combattre l'isolement et prévenir le harcèlement scolaire»;
- sous la forme du postulat, la motion du PCSI relative au catalogue des prestations de l'administration communale;
- la motion PDC intitulée: «Révision du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Moutier».

A NOMMÉ:

- Muriel Pelletier, membre de la Commission scolaire, en remplacement de Michaela Della.

A ÉLU:

- Virginie Simonin à la fonction d'adjointe au Chancelier, pour la législature 2023-2026;
- Christian Vaquin à la fonction de Chancelier municipal pour la législature 2023-2026.

A PRIS CONNAISSANCE:

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente de Moutier à Venir relative à la culture du chanvre dans les locaux de la verrerie;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente du PCSI intitulée: «CRISM – Sécurité des Prévôtois jusqu'au transfert»;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Moutier à Venir relative à l'engagement du Gouvernement jurassien;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Marina Zuber (PSA) relative à l'analyse de l'égalité salariale entre femmes et hommes à la Municipalité de Moutier;

- de la réponse du Conseil municipal à la question écrite de Moutier à Venir relative à la perte d'eau journalière à la piscine;
- du développement de la motion de Léonard Paget intitulée: «Pour plus d'autonomie énergétique, développement d'une nouvelle centrale solaire sur les toits communaux»;
- du développement de l'interpellation de Léonard Paget intitulée: «L'utilisation de termes sexistes dans l'administration communale n'est pas tolérable»;
- du développement de la motion du RPJ portant sur l'organisation d'une journée citoyenne de nettoyage à Moutier.

N.B. La séance du Conseil de Ville initialement prévue le lundi 27 juin 2022 est reportée au lundi 4 juillet 2022.

Virginie Simonin
Adjointe au Chancelier

Sept membres du Conseil de Ville vont intégrer une commission parlementaire jurassienne

La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de moutier.ch, un point sera fait avec le chargé de projet.

Certains d'entre vous auront peut-être déjà entendu parler de la «Commission parlementaire spéciale mixte dédiée à l'accueil de Moutier». Derrière cet intitulé très protocolaire – appelons-là «Commission Moutier», ce sera plus simple – se cache pourtant un outil démocratique décisif pour l'avenir de Moutier dans la République et Canton du Jura.

Composée de sept membres du Parlement jurassien, la «Commission Moutier» sera aussi et surtout composée d'autant de représentants du Conseil de Ville de Moutier. Les autorités jurassiennes ont en effet unanimement admis

que l'implication d'élus prévôtois dans la préparation des grands axes politiques liés à l'accueil de Moutier était indispensable. Le Parlement jurassien a même modifié la loi qui régit son fonctionnement pour cela!

Alors concrètement, quel sera le rôle joué par cette commission? Elle aura pour mandat d'examiner les accords intercantonaux, notamment le Concordat, ainsi que les modifications constitutionnelles et légales liées au transfert de la commune de Moutier avant leur traitement par le plénum. En d'autres termes, elle contribuera à définir les éléments

les plus importants qui doivent assurer à la ville de Moutier et au canton qui nous accueille un transfert tout en douceur. Ainsi, la «Commission Moutier» livrera son préavis sur les sujets soumis au Parlement jurassien. Les sept représentants de Moutier auront ainsi tout le loisir d'être entendus dans le cadre des débats.

Notons encore que le Conseil de Ville de Moutier désignera ses sept membres, issus de toutes les formations politiques, ainsi que les remplaçants, lors de sa séance du 4 juillet 2022. Les travaux devraient commencer dès la rentrée.

Patrick Cerf
Chef de projet «Transfert de Moutier dans le Jura»

Lundi 1^{er} août - Fête nationale

Fête du 1^{er} août

Piscine



**Vendredi 26 - Samedi 27 -
Dimanche 28 août**

Graitricks

Sur-Chaux
www.graitricks.ch

Vendredi 12 - Samedi 13 août
- Sport

**24 Heures de natation
de la piscine**

Piscine - De vendredi 20h à
samedi 20h



Jeudi 1^{er} septembre - Divertissement

Soirée jeux

Ludothèque - 20h - www.ludo-moutier.ch



Mercredi 17 août

Don du sang

Sociét'halle - 15h30 à 20h



**Vendredi 2 - Samedi 3
septembre**

**Fête de la Vieille Ville
et concours des
soupes**

En vieille ville - Vendredi dès
18h / Samedi dès 10h

Et aussi...

Jusqu'au 26 juin - Exposition Mira Stefanova

Jusqu'au 28 juin - Espacestand

2-3 juillet - 100^e anniversaire de FC Moutier

9 juillet - Fête africaine

31 juillet - Tir du 1^{er} août

17 août - Tirs obligatoires

20 août - Athlétisme: Finale régionale du 1000 Gruyère

20 août - Tournoi Tennis de Table

3 septembre - Athlétisme: Championnat jurassien écoliers

4 septembre - Course VTT P'tit Raid

**TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS
SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH**

Plus d'efficacité grâce à nos subventions

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité de Moutier encourage l'amélioration de l'efficacité énergétique en proposant différentes subventions à ses clients. Le Fonds communal pour l'efficacité énergétique permettant l'octroi de ces subventions est alimenté par un supplément de 0.1 centime prélevé sur chaque kilowattheure d'électricité vendu aux consommateurs des Services industriels de Moutier (SIM).

Le processus d'octroi des subventions est le même que l'année dernière. Chaque demande qui remplit les conditions se verra octroyer la subvention. Grâce à ce système, aucune liste ne sera établie. Les demandes de subventions doivent parvenir aux SIM à la fin des travaux, lorsque le demandeur est en possession de tous les documents requis.

Pour ce faire, les demandes de subvention se font de préférence via les formulaires qui se trouvent sur le site internet des SIM: sim.moutier.ch/subventions. En cas d'impossibilité d'utiliser le site internet, les SIM restent à disposition par téléphone au **032 494 12 14** ou au guichet à **l'Hôtel-de-Ville 1, au 2^e étage**. Les différentes subventions et montants

pour 2022 sont présentés ci-dessous. Pour plus de détails concernant les conditions d'octroi, consultez l'Ordonnance 2022 sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique disponible également sur le site internet.

SERVICES INDUSTRIELS MOUTIER



<http://sim.moutier.ch/>



L'association qui, en plus d'aider, limite le gaspillage

À Moutier, l'Association Table couvre-toi est implantée depuis 2016 et fait profiter les personnes en précarité des invendus qui, sans cela, seraient jetés. Pour y avoir accès, il s'agit de s'adresser au Service social ou à d'autres organismes actifs dans le domaine social. Ce n'est qu'ainsi que l'on évite les abus.

L'association agit donc sur deux axes. Le premier consiste à diminuer le gaspillage alimentaire, le second à distribuer des aliments aux personnes en précarité: « Table couvre-toi jette un pont entre la surabondance et le manque », résume Aline Knuchel, coordinatrice du point de distribution de Moutier.

Une plate-forme à Granges

Table couvre-toi bénéficie de deux sources différentes pour faire bénéficier les ayants droit du gaspillage alimentaire. La principale se trouve à Granges et couvre tout l'Espace Mittelland – Jura – Jura bernois où

elle réceptionne les dons de grands agriculteurs et de fournisseurs en gros avant de les livrer par camion aux centres de distribution. L'autre partie des aliments distribués provient des magasins locaux: « Il n'y a que deux ou trois commerces de Moutier qui nous font des dons », relève Aline Knuchel. « S'il y a un message à faire passer, c'est que si des commerçants jettent encore, ils peuvent nous contacter. Nous ne prenons toutefois que ce qui est étiqueté et emballé. »

Chaque mercredi

L'Association Table couvre-toi distribue chaque mercredi dans les locaux

de l'Armée du Salut une gamme de marchandises qui s'étend des produits frais aux denrées surgelées, en passant par les boissons, conserves, sucreries, etc... Il en coûtera un franc symbolique au client pour remplir son panier. Mais, comme le relève Aline Knuchel: « Cette offre ne remplace évidemment pas les courses hebdomadaires, elle aide à soulager les petits budgets. Et si tout n'est pas distribué, le solde est mis dans le frigo communautaire ou remis aux Petites familles à Grandval. »

Carte indispensable

Ouverte à toute personne touchée par la précarité, l'offre concerne en particulier les familles monoparentales, les chômeurs en fin de droit, les familles nombreuses ou les personnes tombées entre les mailles du filet social. Et ce sont justement les services sociaux publics et privés qui décideront si la personne peut prétendre aux prestations. Si la situation précaire du demandeur est reconnue, une carte, sorte de laissez-passer, lui sera alors remise. Actuellement, une septantaine de cartes est en circulation. Un mode de faire indispensable puisque l'association touche en moyenne 110 personnes par semaine, ce qui représente une trentaine de ménages.



° Pour bénéficier de l'offre de Table couvre-toi, il faut s'adresser au service social de la commune de domicile, tél. 032 494 1134 pour Moutier ou dans d'autres organismes, tels que le Centre social protestant, Pro Senectute ou Pro Infirmis.



Aline Knuchel est la coordinatrice locale de l'Association Table couvre-toi.

Rupture amoureuse : un drame à l'adolescence

Un drame affectif, une crise de larmes, le vide, puis la douleur s'atténue et laisse place à un apprentissage... ou alors, la souffrance est telle qu'elle vient heurter une personnalité présentant déjà des vulnérabilités. L'adolescence, cet âge où tout est vécu avec une intensité telle que même les professionnels les plus aguerris sont mis dans une difficulté qui peut donner l'envie de minimiser, involontairement, la douleur suivant une rupture amoureuse. La crise qui s'ensuit peut être silencieuse et se perçoit à travers des comportements inhabituels ou elle peut être ouverte et comporter son lot d'émotions, allant parfois jusqu'à une perte d'espoir en la vie. Souvent, cet état de deuil amoureux est temporaire.

« Ça va aller », « On a tous connu ça » ou « Elle ne te méritait pas » sont autant de phrases maladroitement bienveillantes qui renforcent le sentiment d'injustice, la tristesse ou la colère causés par cet abandon. La souffrance emprisonne dans l'instant présent, ce qui empêche les projections vers un mieux-être.

Durant l'adolescence, il y a une modification des priorités en termes de relations sociales. Les pairs deviennent un pilier important du bien-être et un rejet peut devenir intolérable. Se sentir aimé, capable d'aimer et exister pour quelqu'un sont des composantes importantes du développement socio-affectif et de la santé mentale.

Accueillir cela avec considération et sans jugement est essentiel à l'accueil de cette souffrance, ces doutes et ces questionnements. L'empathie ne veut pas dire se référer à ses propres expériences pour ressentir à la place de l'autre, mais bien d'offrir à l'autre la possibilité d'investir l'espace d'échanges sans y projeter ses propres préjugés ou visions. Ensuite, évaluer l'urgence à réagir, s'il y a des idées ou des comportements suicidaires et de mise en danger de soi. Ou alors d'observer l'évolution sur le long terme des conséquences, comme la baisse de la motivation scolaire, la perte de plaisir, la perte de la confiance en soi ou dans les relations, voire un état dépressif. Ce sont des indicateurs importants de l'état de santé mentale.

Maria-Clara, jeune prévôtoise de 16 ans, témoigne à propos d'une

rupture amoureuse dont elle ne s'est pas remise depuis bientôt deux ans : « Je suis encore dans les phases de tristesse et de colère. Je rumine sans cesse à cause du sentiment d'injustice et de la culpabilité ressentis après avoir fait tout ce qui était possible pour l'autre, qui m'accuse de ne pas avoir fait assez pour notre relation. Tout s'arrête du jour au lendemain et on est seul ».

Une autre jeune de 16 ans elle aussi, témoigne du fait qu'elle n'a jamais parlé de sa rupture amoureuse à des adultes car elle sentait qu'ils n'étaient pas en mesure de comprendre toute sa souffrance. En parlant de son premier amour, le seul qui a compté pour elle, elle dit avoir tout donné pour lui et que lui jouait avec elle. Ses notes scolaires baissent et elle fait « des conneries qu'elle regrette ». Elle faisait cela pour l'autre, sous son influence, pour lui montrer qu'elle était capable de tout pour lui.

Les deux jeunes s'accordent à dire que ce qui les a rendues vulnérables face à leurs histoires d'amour, c'est une faible confiance en soi ; le manque de contrôle sur leurs sentiments et ceux de l'autre ; les habitudes et la routine construites ; le sentiment d'abandon et le fait de ne pas réussir à mettre des limites. Pour elles, le remède semble être un mélange entre le temps qui passe, la maturité et la possibilité de mettre une distance physique et émotionnelle avec l'autre ; un apprentissage dans la souffrance.

Un professionnel doit être capable d'inscrire son action à plus large échelle. Au-delà de l'accueil de tels épisodes de vie, il doit les percevoir comme une opportunité de détecter un potentiel risque derrière les manifestations des séquelles de ce deuil.

SeJAC



Publicité

f. hänzi SA

Bâtiment - génie civil

Moutier | Sonceboz

Une machine de Nicolas Junker à l'Hôtel de Ville

Grâce notamment au rayonnement de ses fabricants de tours automatiques, Moutier bénéficie depuis des décennies d'une renommée internationale. Afin de marquer cette spécificité prévôtise, l'Hôtel de Ville se pare désormais - et de manière pérenne - d'une magnifique machine issue des collections du musée.

Il s'agit d'un tour de marque Junker datant de 1900. Rappelons que Nicolas Junker n'était autre que le premier ingénieur à être venu à Moutier vers 1880 pour y créer et développer un atelier de mécanique, atelier au sein duquel on produisait ce type de « machines à décolleter ». Nicolas Junker était l'instigateur de cette production à Moutier et c'est grâce à lui et à sa suite que nos entreprises Pétermann, Tornos et Bechler ont été créées.

Originaire de Jegenstorf, ce mécanicien vient s'établir à Moutier vers 1880 afin de développer et de créer en série des tours automatiques essentiellement destinés à la production de vis pour les besoins de l'horlogerie en pleine expansion.

1883 | Il fonde la société Junker et Cie en nom collectif avec Anselme Marchal, propriétaire de la Verrerie et de la Tuilerie de Moutier.

Le siège de l'entreprise se trouve au sein du bâtiment trivialement nommé « La Glacerie », anciennement le lieu de production de miroirs de la verrerie prévôtise et actuellement restaurant d'entreprise « Les Deux Tours ».

1896 | Il dépose un brevet pour une « machine automatique destinée à la fabrication de pièces de formes, telles que vis, arbres de barillets, etc. ». La même année, l'entreprise est radiée du Registre du commerce et Junker reprend la société à son nom.

1904 | Junker déménage à Genève mais essaie de sauver in extremis son entreprise en la vendant à son fils.

André Bechler (ancien apprenti auprès de Nicolas Junker) s'associe la même année à Joseph Pétermann



Une présentation d'époque.

et à Jules Colomb pour fabriquer exclusivement des tours automatiques: l'entreprise A. Bechler & Cie est née.

1907 | Nicolas Junker trouve la mort en se noyant dans le lac Léman mais la fabrication de machines en Prévôté lui survivra.

1911 | Les locaux de « La Glacerie » seront rachetés par une nouvelle société « Fabrique de machines Moutier, Boy de la Tour et Cie, anciennement Junker ».

1915 | Henri Mancia (ancien apprenti de Nicolas Junker également) s'associe à Henri Boy de la Tour et à Willy Mégel au sein de la société suscitée. Cette dernière deviendra en 1918 les « Usines Tornos. Fabrique de machines Moutier SA ».

Incontestablement, Nicolas Junker a été à l'origine de ce qui deviendra, à partir des années 1920, l'activité économique reine à Moutier: la production de décolleteuses connues et reconnues au niveau international. Notons que sa demeure, construite en 1895 et sise à la Rue Industrielle 121, abrite depuis 1992 le Musée du Tour Automatique et d'Histoire de Moutier, qui rend hommage à cette épopée industrielle sans précédent.

Stéphane Froidevaux
Conservateur du Musée du Tour
automatique et d'Histoire
de Moutier

Remplacement des horodateurs

Le Conseil municipal a récemment décidé de procéder au remplacement des horodateurs de la ville. Les appareils en fonction devenaient obsolètes et demandaient un entretien important et coûteux.

Mi-avril, à la suite de la publication officielle de la nouvelle ordonnance concernant les taxes de stationnement, le remplacement des horodateurs s'opérait, faisant disparaître certains appareils des endroits habituels. En effet, de 27 horodateurs utilisés jusque-là, le nombre a passé à 17 ! L'avancée technologique faite sur ces machines en est la raison principale.

Seuls deux anciens appareils n'ont pas subi de modification : à la Rue Neuve et près de la Bibliothèque municipale.

Pourquoi y a-t-il moins d'horodateur en ville ?

La raison est simple, les anciens modèles ne pouvaient être liés qu'à un nombre limité de places de parc, au maximum 8.

Les nouveaux, eux, sont reliés aux plaques d'immatriculation des véhicules, ce qui signifie qu'un nombre illimité de détenteurs de véhicules peut payer la taxe de stationnement via un seul et même appareil.

Cette méthode, déjà utilisée dans de nombreuses villes, permet de diminuer le nombre de machines en couvrant une zone plus grande.

Comment trouver un horodateur ?

La méthode mise en place jusqu'à maintenant reste la même. Des flèches au sol indiquent l'horodateur le plus proche. En les suivant, l'usager trouve l'appareil permettant de s'acquitter de la taxe. Gardez à l'esprit qu'avec ce nouveau fonctionnement vous devrez peut-être traverser la rue.

Comment dois-je payer la taxe sur les nouveaux appareils ?

Les étapes sont expliquées à l'écran. Il est important de les suivre pour éviter les mauvaises surprises !

Dix-sept horodateurs répartis en ville.

Voici les 3 étapes à suivre impérativement :

1. Insérer votre plaque d'immatriculation telle qu'elle apparaît sur votre véhicule, par exemple : « BE 123456 » puis presser sur la touche verte « Continuer »
2. Insérer la monnaie. La durée de stationnement, ainsi que l'heure de fin de droit sont affichées. Il est primordial de prendre connaissance de cette information car elle ne sera ensuite plus disponible. Presser à nouveau sur « Continuer »
3. Paiement effectué. À ce stade, il est possible de récupérer une quittance numérique au moyen du lien internet qui s'affiche à l'écran. Après avoir pris ou non la quittance, valider le paiement en pressant sur la touche verte « Terminer ».

Si vous ne validez pas le paiement, il ne sera pas traité par le système, de ce fait, la taxe sera considérée comme non payée.

Et si je n'ai pas de monnaie ?

Rien ne change à ce niveau-là, vous pouvez vous acquitter de la taxe de stationnement au moyen des applications ParkingPay, EasyPark et Twint.



Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez télécharger les applications ci-dessus et renseigner avec les données relatives à votre véhicule.

En ce qui concerne les deux premières, il est important de s'assurer que la zone de paiement insérée correspond à l'endroit où se trouve votre véhicule.

Les numéros de zone se trouvent sur chaque côté des horodateurs.

Que faire si l'horodateur est en panne ?

Un numéro de contact est affiché sur chaque horodateur. Un agent répond du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Si la panne est constatée en soirée ou pendant le week-end, les personnes peuvent le signaler le jours ouvrable suivant.

D'autres questions ?

Le service de Police administrative est à disposition pour répondre aux questions techniques et/ou expliquer le fonctionnement des appareils.

N'hésitez pas à contacter les agents en cas de doute !

Ana Mendes Martins
Responsable de la Police administrative

Numéros d'urgence

Police	117	Urgence enfants et adolescents	147
Pompiers	118	SOS Futures mamans	032 422 26 26
Ambulance	144	La Main Tendue	143
REGA	1414	Service de piquet des Services industriels Moutier (eau-électricité)	nouveau 032 494 12 12
Tox Info Suisse (intoxication)	145	Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740
Appels d'urgences en Europe	112	Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34
Médecin de service en cas d'urgence	0900 93 11 11		
Hôpital de Moutier	032 494 39 43		

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés: 10h-12h/18h30-19h

Amavita Centre Migros

058 878 20 70

• 25 juin – 1^{er} juillet • 16–22 juillet • 30 juillet – 5 août
• 20 – 26 août

Pharmacie de la Gare

032 493 32 02

• 2–8 juillet • 6–12 août

Amavita Centre Coop

058 878 27 50

• 22–24 juin • 9–15 juillet • 23–29 juillet
13–19 août • 27 août – 2 septembre



Anniversaires

Les Prévôtoises et Prévôtos suivants ont fêté leur anniversaire (90 et 95 ans) entre le 1^{er} janvier et le 19 juin 2022:

90 ans

M^{me} Eliane Mason
M. René Lehmann
M^{me} Martha Féart
M. Gennaro Groccia
M^{me} Marie-Thérèse Vogt
M^{me} Trinidad Cabria Julian
M^{me} Jacqueline Linder
M^{me} Liliane Dubied
M^{me} Daniella Anotta
M^{me} Dora Jeanrenaud
M. Pierre Chappuis

95 ans

M^{me} Hélène Glauser
M^{me} Berthe Henner
M^{me} Katharina Grandjean
M^{me} Colette Strasser



Une société en pleine santé qui allie art et combat

Le Judo-Club Moutier a traversé la pandémie sans trop de dommages. Il faut dire que ses dirigeants ont tout fait pour maintenir l'esprit familial qui prévaut au sein de cette société depuis 53 ans. Il est loin le temps des abris de la protection civile de la Burri. Aujourd'hui, la société est à l'aise dans son dojo construit en 1996.

Lorsque nous l'avons rencontré, Dominique Berthold vivait certainement ces derniers jours en tant que président. Après dix-sept ans, personne ne lui en voudra de quitter la charge. Depuis, une assemblée du club a eu lieu et a certainement nommé son successeur. Reste que Dominique a repris dans la foulée la présidence de l'association jurassienne. Mais ceci, c'est pour l'anecdote. Ce qui compte davantage c'est l'état de santé du club. Eh bien, il se porte plutôt bien. Aujourd'hui, il compte une centaine de membres dont une septantaine d'enfants : « Nous avons perdu quelques membres durant la période du Covid. Il nous était en effet impossible de nous entraîner en salle, comme pour tous les adeptes de sports de contact. Alors, pour maintenir l'esprit familial, nous avons proposé des footings en forêt pour nous retrouver. »

Situation saine

Dominique Berthold laisse le club dans une situation très saine : « Ici, tous paient des cotisations, y compris les entraîneurs ou le président. Dans le club, personne ne touche d'argent. Les membres sont soudés parce que tous savent que personne ne vient pour se faire du fric. » L'esprit familial est encore renforcé par le fait que la société est propriétaire de son dojo, même si celui-ci est implanté sur un terrain communal.

Médaille aux Pays-bas

Le club participe aux championnats jurassiens avec un participant dans chacune des neuf catégories de poids. Chacun rencontre alors un membre de chacun des autres clubs.

Le club compte aussi quelques compétiteurs aguerris dont Manu



Dominique Berthold en compagnie de l'un des espoirs du club, Arthur Moser.

Stegmueller, qui évolue au niveau suisse. Plus jeune, Arthur Moser a récemment obtenu une médaille d'argent au tournoi international de Mierlo aux Pays-Bas. Arthur était engagé avec la sélection suisse et a remporté quatre combats sur cinq dans une catégorie qui comptait trente-neuf combattants. Une juste récompense pour ce jeune homme qui, si on le laissait faire, s'entraînerait jour et nuit. Actuellement, il s'entraîne deux fois par semaine à Moutier et une fois à Bienne.

Collaboration

Le Judo-Club n'est pas du genre à enfermer ses meilleurs éléments

dans un bocal. Il s'est associé avec d'autres clubs pour former Judo Jura, qui permet aux plus doués de trouver une adversité à leur mesure et de mieux progresser. Les meilleurs s'y retrouvent, même s'il n'y a pas pléthore de bons combattants nécessitant de passer par des sélections draconiennes « Pour nous, il n'est toutefois pas question de tout axer sur une personne et de laisser les autres de côté. Nous n'hésitons pas à conseiller à nos jeunes les plus doués de s'entraîner aussi dans des clubs plus cotés. Ils y trouvent aussi plus de partenaires à leur niveau. »



**SUR TOUTES LES
COLLECTIONS
SOLAIRES** **-20%** Jusqu'à fin août

Bénéficiez également d'une promotion de 20%
sur les verres solaires à votre vue unifocaux ou
progressifs



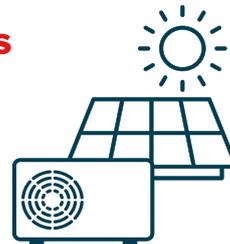
nouvelleVISION

Kevin Paratte | 2740 Moutier
032 493 28 33 | nouvellevision.ch

eco6therm

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET INSTALLATIONS CHAUFFAGE

**L'expert en énergies
renouvelables
et économiques.**

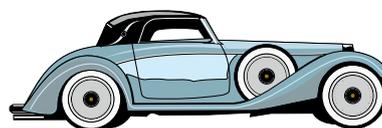


Rebeuvelier, Moutier et Saignelégier
T +41 32 435 55 11

Garage du Coteau

Pierre-Yves Hostettler

*achat, vente
et réparations
toutes marques.*



Chemin des Pommiers 10 740 Moutier *Tél / fax : 032 493 44 75*
Natël : 079 409 54 76



kropf

ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe 

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55



2743 Eschert

♦ STORES

♦ VOILETS

♦ MOUSTIQUAIRES

♦ STORES TOILES

♦ BARRIÈRES

♦ PORTES DE GARAGE

Nuno Figueiredo

032/499.96.67

info@girardinstores.ch

www.girardinstores.ch

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

Près de chez vous à Moutier.



SPART
MENUISERIE

CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59
spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch

**PIQUEREZ
PEINTURE PLÂTRERIE**

Rénovations | Façades | Tapisseries

Clément Piquerez

Chemin du Coteau 4 | 2740 Moutier

078 664 84 49

info@piquerez-peinture.ch

Défibrillateurs en Prévôté

Un arrêt cardiaque peut arriver subitement, à n'importe qui et n'importe où. C'est pourquoi, il est essentiel de disposer de défibrillateurs disponibles à différents endroits dans la ville.

Le Conseil de Ville de Moutier a accepté, sous forme de postulat, une motion du Rauraque demandant à la commune l'installation de défibrillateurs externes automatisés en ville. Après une première demande refusée en 2011, puis l'installation retardée par la COVID-19, Moutier propose désormais des défibrillateurs accessibles à tous.

Le 30 septembre 2019, un groupe de travail constitué de professionnels et de membres de la Commission Prévention et Promotion de la Santé de la Commune de Moutier s'est donc chargé d'entreprendre les dispositions nécessaires à la mise en place du projet. Le but de ce dernier était de collaborer avec les entreprises favorables à externaliser leur défibrillateur, installer un défibrillateur entièrement pris en charge par la commune à la Bibliothèque municipale et informer la population de leur existence.

Le groupe de travail a mené une enquête quant à la situation des défibrillateurs sur le site de Moutier. Cette enquête a été envoyée

à 52 entreprises, magasins, centres médicaux, etc. prévôtois. Elle proposait une éventuelle collaboration à externaliser leur défibrillateur dans le cas où ils en possédaient, ou dans le cas contraire, d'en installer à l'extérieur de leur entreprise. Parmi les entreprises étant favorables au partenariat, les suivantes possèdent maintenant un défibrillateur externe :

- **Azurea Technologie Horlogerie SA ;**
- **Municipalité de Moutier - Piscine/Patinoire ;**
- **Tornos SA ;**
- **Bibliothèque Municipale.**

Ainsi, ces dernières permettent à toutes et tous d'utiliser leur défibrillateur d'emploi facile, doté de fonctionnalités notamment vocales, guidant celui ou celle qui en aurait besoin : les appareils sont reliés à une centrale d'alarme. De ce fait, lorsque ceux-ci sont sollicités, un contact est établi avec cette dernière, proposant immédiatement une aide et l'appel des secours. Par ailleurs, la proximité de l'hôpital permet une intervention rapide.

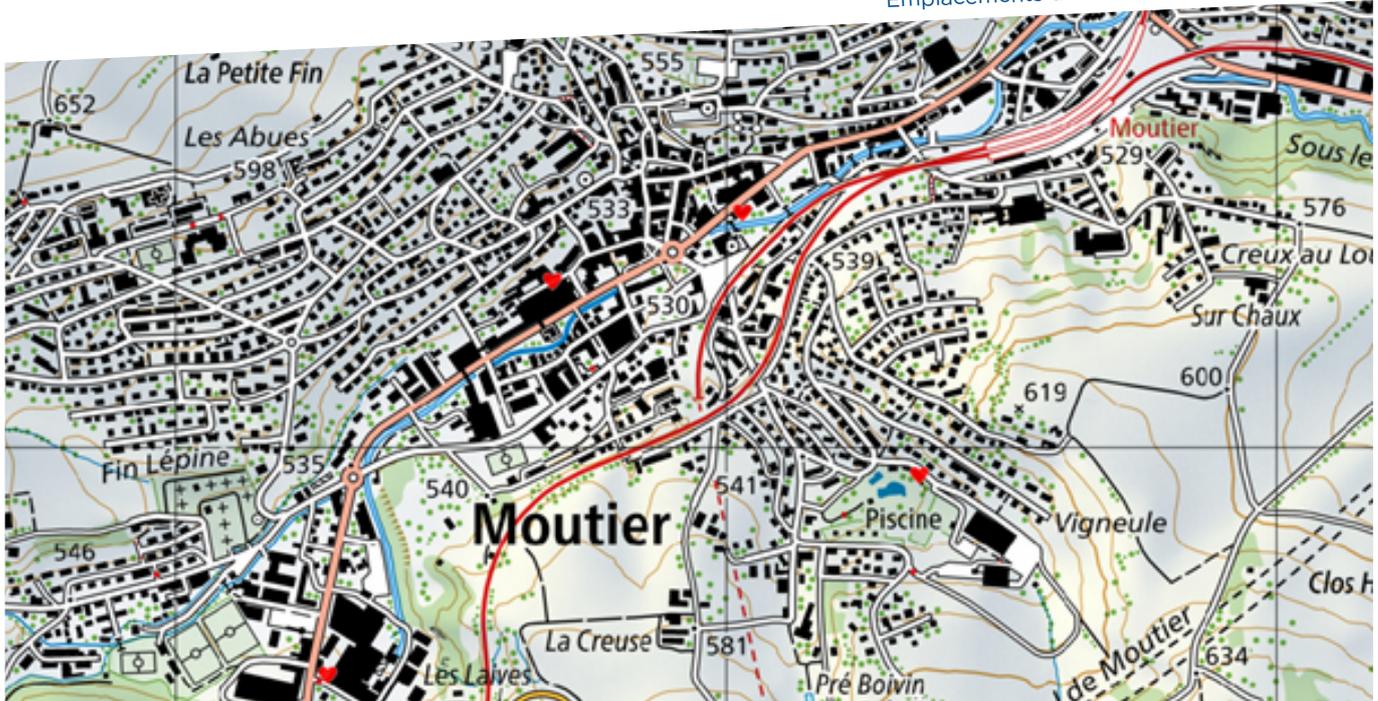
Cela signifie qu'en n'ayant jamais utilisé de défibrillateur, vous pouvez tout de même le faire.

De plus, parmi les entreprises ayant répondu, 20 possèdent du personnel formé, appelés Premiers répondants (first responders). A la suite d'une formation volontaire, ces personnes se mettent à disposition pour intervenir en cas de malaises d'origine cardio-vasculaire. Elles sont donc aptes à l'utilisation des défibrillateurs.

Par ailleurs, il est possible pour les personnes intéressées de devenir Premiers répondants. Pour cela, il suffit de bénéficier d'un certificat valable de formation premiers secours (cours BLS/AED, certifié SRC), d'être âgé de plus de 18 ans et de posséder un smartphone. Plus d'informations disponibles sur le site firstresponder.be.

Clara Vazquez
Pauline Juillerat
Commission Prévention et
Promotion de la Santé

Emplacements des défibrillateurs disponibles.





ENSEMBLE

La solution pour le partage
de votre production

Plus d'informations :



L'électricité renouvelable au quotidien

sim.moutier.ch

Les produits Smotion sont proposés pour l'ensemble du Jura et Jura bernois par SACEN SA et ses partenaires locaux : Courchapoix, Delémont, Develier, La Neuveville, Plateau de Diesse, Moutier, Nods, Saint-Imier, Haute-Sorne, Tramelan